Sainte Marie de Cuines
commune d'harmonie

Fleurissement de l'été

Il sera mis en place en ce mois de mai, en respectant les préconisations qui nous sont imposées par le Préfet, la Savoie étant toujours placée en « vigilance Sécheresse » malgré les pluies de ces dernières semaines.

Nous avons donc limité le fleurissement aux massifs dotés de l'arrosage automatique et aux grands contenants. Des plants adaptés aux nouvelles conditions climatiques et peu gourmands en eau ont été choisis.

Les petites jardinières et suspensions ont donc été écartées pour cette année, d'où un coût moindre pour les fleurs mais un investissement dans l'arrosage automatique et les vivaces.

Nous poursuivons notre démarche dans le sens :

- **du développement durable en utilisant nos broyats, des rétenteurs d'eau, en paillant les massifs pour économiser l'arrosage**
- **de la biodiversité en limitant le fauchage et plantant des espèces mellifères.**

Rappel : Le préfet de la Savoie appelle tous les usagers à poursuivre leur utilisation parcimonieuse et économe de l'eau afin de passer un été sans de nouvelles restrictions.